

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

DOTATIONS CAPITAUX MOIS (OU DKM) PAR CATEGORIE POUR NOTRE DEPARTEMENT EN 2013

Suite aux CAP Nationales, voici les dotations en mois pour la notation 2013
(exercice 2012)

Catégorie C

Catégorie d'agents	Nombre d'agents	2 mois de réduction	1 mois de réduction
Agents à l'échelon variable ou fixe	49	10	26
Agents à l'échelon terminal	32	6	17
TOTAL	81	16	43

Analyse FO DGFIP : Nous remarquons encore que plus d'un tiers des agents de catégorie C sont à l'échelon terminal ! C'est une conséquence directe de l'absence du droit au retour pour l'accès en catégorie B. Les agents ne souhaitent pas prendre le risque de partir loin de leur famille suite à une liste d'aptitude pour gagner quelques euros de plus ! **FO DGFIP** continuera de demander le retour de cet acquis pour tous !

De plus, avec le maintien de quotas de bonifications, 22 agents n'obtiendront rien cette année ! **FO DGFIP** demande la suppression des quotas pour que chaque agent méritant puisse bénéficier de sa réduction !

Catégorie B

Catégorie d'agents	Nombre d'agents	2 mois de réduction	1 mois de réduction
Agents à l'échelon variable ou fixe	115	23	57
Agents à l'échelon terminal	0	0	0
TOTAL	115	23	57

Analyse FO DGFIP : en catégorie B, on se rend compte qu'aucun agent n'a atteint l'échelon terminal suite à la mise en place du NES B.

Cependant, 35 agents de catégorie B ne bénéficieront d'aucune réduction... c'est intolérable !

Catégorie A

Catégorie d'agents	Nombre d'agents	2 mois de réduction	1 mois de réduction
Agents à l'échelon variable ou fixe	40	8	19
Agents à l'échelon terminal	7	1	4
TOTAL	47	9	23

Analyse FO DGFIP : La catégorie A ne fait pas exception et 15 inspecteurs resteront sur la touche !

F.O.-DGFIP condamne fermement le système lié à l'évaluation des performances de l'agent au travers de la seule politique d'objectifs qui consacre arbitrairement le mérite individuel avec des conséquences sur les rémunérations. Il est source d'individualisme et de compétition entre les agents et entre les services et engendre des inégalités dans le déroulement de carrière

F.O.-DGFIP exige le maintien d'une note chiffrée afin que chacun puisse se situer, et la garantie pour tous d'une véritable possibilité d'appel devant les CAP compétentes

F.O.-DGFIP reste fidèle à sa revendication : tout agent doit pouvoir être noté à la hauteur de son implication professionnelle sans quota, ni contingentement.

Cependant, l'entretien professionnel est un des rendez-vous crucial de l'année professionnelle des agents dans un contexte très difficile d'exercice de leurs missions.

Dans tous les cas n'hésitez pas à contacter les élus et les militants de F.O.-DGFIP disponibles pour vous aider et vous conseiller